

TARIFS DES PRESTATIONS APPLICABLES AU 1^{er} JUILLET 2019

Tarifs arrêtés par voie réglementaire

Tarif(€)

Tarifs journaliers d'hospitalisation	
Médecine et Hôpital de Jour	1 033,00 €
Chirurgie et Chirurgie Ambulatoire	1 236,00 €
Gynécologie – Obstétrique	1 033,00 €
S.S.R.	392,00 €
Forfait journalier d'hospitalisation	
En M.C.O.	20,00 €
En S.S.R.	20,00 €
Tarifs chambre particulière	
Supplément journalier pour chambre particulière en M.C.O.	45,00 €
Supplément journalier pour chambre particulière en S.S.R.	35,00 €
Supplément journalier pour chambre particulière en Ambulatoire (délibération du Conseil de surveillance du 25/06/2018)	18,00 €
Tarif Transport SMUR	
Transport véhicule SMUR (unité de facturation = 1/2 heure)	887,00 €
Tarifs d'hébergement et de dépendance	
USLD - Hébergement	55,78 €
USLD – Dépendance Gir1 & Gir2	24,97 €
USLD - Dépendance Gir3 & Gir4	15,87 €
USLD - Dépendance Gir5 & Gir6	6,72 €
USLD - Résident de - 60 ans	80,42 €
EHPAD P. Ardouin(Blaye) – Hébergement Chambre seule	57,35 €
EHPAD P. Ardouin(Blaye) – Hébergement Chambre double	55,34 €
EHPAD T.de Bellerogue(Bourg) – Hébergement Chambre seule	59,74 €
EHPAD T.de Bellerogue(Bourg) – Hébergement Chambre double	57,95 €
EHPAD T.de Bellerogue(Bourg) – Hébergement Temporaire, Permanent DSTA et UHR	59,74 €
EHPAD Blaye et Bourg – Dépendance Gir1 & Gir2	23,59 €
EHPAD Blaye et Bourg – Dépendance Gir3 & Gir4	14,97 €
EHPAD Blaye et Bourg – Dépendance Gir5 & Gir6	6,35 €
EHPAD Blaye et Bourg – Hébergement résidents < 60 ans	79,41 €
Interruption volontaire de grossesses	
IVG avec anesthésie générale pour un séjour dont la date de sortie est égale à la date d'entrée	603,59 €
IVG avec anesthésie générale pour un séjour comportant au moins une nuitée	664,05 €
IVG sans anesthésie générale pour un séjour dont la date de sortie est égale à la date d'entrée	463,25 €
IVG sans anesthésie générale pour un séjour comportant au moins une nuitée	506,32 €
IVG médicamenteuse	282,91 €

Tarifs établis par l'administration hospitalière et opposables aux tiers :

Tarif (€)

Prestations délivrées aux usagers	
Repas accompagnant (aux membres de la famille accompagnant les malades)	8,50 €
Lit accompagnant (incluant le petit déjeuner)	9,00 €
TELEVISION Caution télécommande remise en fin de séjour	20,00€
- Jusqu'à 15 jours (coût par jour)	3,70€
- Au-delà de 15 jours (coût par jour)	2,85€
OUVERTURE LIGNE TELEPHONIQUE (Forfait non remboursable) Le calcul est effectué sur la base de 0,15 € l'unité téléphonique	
- Forfait téléphonique N° 1	3,50€
- Forfait téléphonique N° 2	6,50€
- Forfait téléphonique N° 3	10,50€
- Forfait téléphonique N° 4	15,50€
Photocopie du dossier médical (par page)	0,20€

Tarifs opposables à l'assurance maladie :

Tarif(€)

Actes et Consultations externes	Code CCAM (regroupement) ou lettre clé NGAP	Tarif	Observations
Actes CCAM :			
Actes d'obstétrique	ACO	CCAM	WWW.AMELI.FR selon Tarif codification de l'acte
Actes d'anesthésie	ADA	CCAM	WWW.AMELI.FR selon Tarif codification de l'acte
Acte de chirurgie	ADC	CCAM	WWW.AMELI.FR selon Tarif codification de l'acte
Acte d'échographie	ADE	CCAM	WWW.AMELI.FR selon Tarif codification de l'acte
Acte d'imagerie	ADI	CCAM	WWW.AMELI.FR selon Tarif codification de l'acte
Acte technique médical	ATM	CCAM	WWW.AMELI.FR selon Tarif codification de l'acte
Acte dentaire	DEN	CCAM	WWW.AMELI.FR selon Tarif codification de l'acte
Actes NGAP :			
Médecins :			
Consultation	G	25,00 €	
Majoration coordination généraliste	MCG	5,00 €	
Majoration nuit (20h à 24h et 6h à 8h)	GN1	35,00 €	
Majoration nuit (24h à 06h)	MN2	40,00 €	
Majoration dimanche et jours fériés à partir de 12h	GD	19,06 €	
Majoration enfant (0 à 6 ans)	MEG	5,00 €	
Spécialistes hors pédiatres :			
Consultation spécialisée	CS	23,00 €	
1° Consultation cardio (incluant ECG)	CSC	47,73 €	
CS pour avis (renouvelable tous les 4 mois)	APC	50,00 €	
CS Professeur, à titre de consultant	APU	69,00 €	
CS psychiatrie, neuropsychiatre ou neurologue, à titre de consultant	APY	62,50 €	
Majoration coordination spécialiste	MCS	5,00 €	
Majoration du médecin spécialiste (hors psy-neuro)	MP1	2,00 €	
Majoration du médecin spécialiste (psy-neuro)	MP2	2,70 €	
Majoration parcours de soins coordonné du médecin cardiologue	MCC	3,27 €	
Majoration dimanche	MD	19,06 €	
Majoration de nuit de 20h à 8h	MS	25,15 €	
Pédiatres et Gynécologues-obstétriciens :			
Consultation, contraception et prévention (1 seule par patiente de 15 à 17 ans inclus)	CCP	46,00 €	
Pédiatres :			
Consultation pédiatrique	CS	23,00 €	
CS pour avis	APC	50,00 €	
Consultation obligatoire de l'enfant	COE	46,00 €	
Consultation de sortie de maternité	CSM	46,00 €	
Consultation de suivi de l'obésité	CSO	46,00 €	
Enfant Pathologie Handicapé	EPH	60,00 €	
Consultation grand prématuré	CGP	60,00 €	
Sages-Femmes :			
Consultation de sage femme	CSF	23,00 €	
Visite post-natale	CSF	23,00 €	
Examen médical suivi de grossesse	CG	19,00 €	
Séance de suivi post-natal	SP	18,55 €	
Acte infirmier pratiqué par une sage-femme	SF	2,80 €	
Majoration de sage-femme	MSF	2,00 €	
Majoration de nuit (20h à 8h – sur CSF)	CSN	35,00 €	
Majoration de nuit 20h à 24h et de 6h à 8h (sur actes de soins sage-femme)	SF1	35,00 €	
Majoration de nuit de 0h à 06h (sur actes de soins sage-femme)	SF2	40,00 €	
Majoration dimanche et jours fériés (sur CSF)	CFD	21,00 €	
Majoration dimanche et jours fériés (sur sur actes de soins sage-femme)	SFD	21,00 €	

Infirmiers :			
Acte pratiqué par les infirmiers hors urgences	AMI	3,15 €	
Forfait Technique Scanner :			
Classe IIb – forfait normal (<5000 actes)	FTN	93,03 €	
Classe IIb – forfait réduit (5000 à 11000 actes)	FTR	55.66 €	
Classe IIb – forfait amorti(<5000 actes)	FTN	68.88 €	
Classe IIb – forfait amorti(5000 actes à 11000 actes)	FTR	55.66 €	

Tarifs non pris en charge par l'assurance maladie :

IMPLANTOLOGIE				
Phase implantaire	Lettre clé SS	Dernière mise à jour	Base	Honoraires
a) Phase préparatoire				
Bilan préimplantaire	NR*	1-févr.-13	Décision CH	120,00 €
Guide radiologique et chirurgical	NR*	1-févr.-13	Décision CH	103,00 €
Dentascanner pour implantologie	NR*	1-févr.-13	Décision CH	100,00 €
b) Phase chirurgicale				
Implants				
Pose du 1er implant	NR*	1-févr.-13	Décision CH	350,00 €
Pose à partir du 2ème implant	NR*	1-févr.-13	Décision CH	250,00 €
Micro-implants				
Pose et dépose de la minivis	NR*	1-févr.-13	Décision CH	130,00 €
Minivis supplémentaire dans la même séance	NR*	1-févr.-13	Décision CH	60,00 €

NR*(non remboursable par l'assurance maladie)

OPHTALMOLOGIE				
Implant	Lettre clé SS	Dernière mise à jour	Base	Implant pris en charge
Fourniture de l'implant (sur devis)	NR*	1-juillet.-14	Décision CH	>179.35 €

NR*(non remboursable par l'assurance maladie)